

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

RAPPORT MORAL Année 2003

« une vie sans parole et sans action... , ce n' est plus une vie humaine, parce qu'elle n'est plus vécue parmi les hommes » **H.Arendt (Condition de l'Homme moderne)**

L'association ADVOCACY-France vous accueille dans les nouveaux locaux de l'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN de PARIS :

Nous terminions le rapport moral 2002 sur la nécessité de donner de l'ampleur à notre association pour faire reconnaître et rendre moins difficile le financement des Espaces Conviviaux Citoyens c'est le travail qui s'est réalisé en 2003 avec les opportunités ouvertes par le Forum d'octobre pour 2004.

L'année 2003 nous a permis de consolider nos actions en

- **Réalisant et en réussissant un grand Forum citoyen en octobre**
- **Assurant les actions d'aide aux recours**
- **En soutenant les actions des Espaces Conviviaux et Citoyens de CAEN et de Paris**

1. le FORUM pour une politique citoyenne en Santé Mentale

L'association Advocacy France a organisé les 21 et 22 octobre 2003 le 2ème forum pour une politique citoyenne en santé mentale à la Mairie de Paris sous le titre « de la personne accompagnée à l'accompagnement des professionnels » avec d'autres associations françaises et européennes et le parrainage de Santé Mentale Europe.

Ce forum a réuni entre 300 et 400 participants permettant de faire connaître l'expression des usagers en santé mentale dans une rencontre fraternelle avec les professionnels, tant médecins, éducateurs que les politiques. Des interventions d'une grande qualité se sont croisées avec des travaux d'ateliers d'une grande richesse.

Cette manifestation s'adressait à tous les types de handicaps et non pas spécifiquement à la santé mentale ce qui est étonnant pour une manifestation dont le titre est « 2ème forum pour une politique citoyenne en santé mentale ». Il est vrai que nous avons voulu, à l'occasion de l'année européenne des personnes handicapées, échanger avec d'autres types de handicaps, aussi et que nous nous sommes aussi souciés de traduction en langue des signes. Un film a été réalisé « ces citoyens qu'on dit fous » qui sera exploité durant l'année 04 (notamment au festival de Lorquin qui aura lieu à STE Anne le 10, 11, 12 juin 04) Nous ne comptons plus les retombées positives de ce forum (ne serait-ce qu'un article de référence dans les ASH) et cela nous incite à réfléchir sur de prochaines manifestations ! D'ores et déjà nous sommes associés grâce à notre partenaire, VIVRE, au festival

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

culturel et sportif d'Europsyréhabilitation qui aura lieu les 20, 21 et 22 octobre 04.

2. Les demandes d'aide d'accès au recours

- Ces demandes augmentent d'années en années, au départ, il s'agissait de démontrer l'existence d'un besoin. la difficulté actuelle est de répondre à des demandes qui se sont multipliées et notamment en provenance de toute la France. Les personnes nous sont adressées par des associations partenaires : ESQUI, FNAPSY, UNAFAM, GIA, France-Dépression, par leurs équipes de soins (médecins, travailleurs sociaux), par des usagers déjà aidés où après lecture d'articles et quelques unes directement en consultant l'annuaire des associations de santé qui a un site internet. Vous trouverez sur table le bilan de la CEDI : j'ai choisi de faire ce travail pour pouvoir travailler sur la spécificité de l'aide apportée et constituer ainsi des documents appuyant nos demandes de subvention. Un véritable chantier reste à ouvrir pour faire émerger cette fonction d'« advocate », qui n'est ni du service social, ni du travail d'avocat. En 2003, nous avons pu recevoir **une stagiaire en droit de la santé** qui a participé activement à la CEDI, Nolwenn DUIGOU qui travaille maintenant à CDHP-France et qui a fait un travail sur la personne de confiance et la loi du 4 mars 02.

La CEDI reçoit environ une 30ème de demandes par mois soit 247 analysées

La recherche de subvention de cette activité reste d'actualité, mais nous verrons des perspectives s'ouvrir pour 2004-

3. Les ESPACES CONVIVIAUX CITOYENS ADVOCACY

Une des activités de l'association consiste à aider au développement et à la pérennisation des ESPACES CONVIVIAUX CITOYENS ADVOCACY. C'est le cas à Caen, où il s'agit, avec la délégation régionale **d'advocacy-Caen Basse Normandie**, de pérenniser les financements, de soutenir les initiatives, les usagers de l'association **AUSER** et les salariés de l'espace pour faire reconnaître ces pratiques innovantes. Les subventions pérennes ne sont pourtant pas acquises.

(voir rapport moral d'advocacy-Caen Basse Normandie)

Pour la **Délégation régionale Advocacy Paris/Ile de France** : De fait cette association support de l'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN est une association d'usagers puisque tous les usagers qui ont accompagné ce projet de l'espace convivial citoyen à paris sont membres du CA.

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

L'espace CC de Paris est maintenant installé dans ses nouveaux locaux avec un challenge : embauchés en CES des usagers assurant l'accueil et l'administration du lieu.

L'aventure continue malgré la difficulté de trouver des subventions...

4. Invitation à participer à différentes journées :

Comme chaque année nous avons été invités à participer à différentes journées comme CDHP-France, Journées Régionales de Prismes et des Croix Marine en Basse Normandie, GIHP, journées du GERART avec qui un lien s'est établi à partir de l'Espace CC de Paris : c'est l'occasion de faire entendre notre point de vue dans les différents débats sur le droit des malades et/ou de rester en contact avec nos différents partenaires, notamment SANTE MENTALE EUROPE, le CEDEP, (AG et CA) de la FFSM.

Dans le cadre de l'année européenne nous avons été invité par 2IRA et la Permanence du JARD à EPERNAY à participer à un débat sur le droit des personnes handicapées.

Une manifestation s'est déroulée en novembre à l'UNESCO : « cercle des pédagogies émancipatrices », éducation pour une transformation sociale, elle a été particulièrement valorisante et a permis de faire connaître advocacy-France et les pratiques innovantes des ECC aussi bien à des partenaires nationaux (ATD quart Monde, Réseau d'échange de savoirs), qu'internationaux (Québec, Brésil). Martine Eric et François ont participé à ce travail sur 3 jours.

5. La vie de l'association

Depuis le début de l'association se pose la question d'un outil en rapport avec nos ambitions : en juillet les parisiens de l'ECC ont pu passer une journée très enrichissante et stimulante avec les usagers de l'ECC de Caen, le Forum a permis de consolider ces liens amicaux et nous devons trouver les moyens de ces rencontres qui permettent de discuter de nos différentes pratiques c'est à ce prix que se construiront des référents forts de l'action advocacy. J'ai pu constater la nécessité de ce travail sur ce qu'est l'advocacy et sa dimension nationale et internationale en participant à l'évaluation de l'ECC de CAEN à l'invitation de Marie Claude (2IRA). Une demande de formation à la CEDI a émergé de cette évaluation qu'il faudra prendre en compte dans l'année à venir.

➤ **Les délégations régionales**

Elles sont toujours à l'ordre du jour mais les forces de l'association ne nous permettent pas de se démultiplier

- Il faut s'appuyer sur la dynamique propre aux régions mais le minimum est de pouvoir créer un lien au départ. C'est pourquoi divers contacts ont été pris à Rennes, Nantes, Toulouse, bordeaux.



➤ **Mégaphone**

Plus que jamais il crée un lien entre les adhérents et tous les acteurs partenaires, il faut continuer à le concevoir ainsi, chaque ECC développant par ailleurs ses moyens d'expression : les Réacteurs de l'Espace à Caen et l'Echo des repères à Paris.

Un grand merci à Michèle Drancourt qui a pris l'initiative et la responsabilité de cette publication L'année 03 voit la mise en place d'un véritable comité de rédaction.

Les perspectives 2004

Développer et pérenniser les ECC :

- il faut faire reconnaître la spécificité de ces lieux : c'est concrètement témoigner de cette élaboration permanente d'une véritable pratique d'autodétermination des usagers, il faut montrer et témoigner de ce qu'est l'empowerment dans ces espaces. La citoyenneté que nous réinventons ensemble n'est pas un mot ou des valeurs énoncées mais bien des actes posés qui lui donnent une réalité. La citoyenneté, comme la parole ne se donne pas, elle se vit si on lui donne un cadre collectif où advenir
- La recherche de financement pour pérenniser ces espaces consiste donc à respecter cette spécificité en ne les enfermant pas dans un projet médical, mais en privilégiant les co-financements du côté du social (Conseil général, ville).
- développer des actions de formation auprès des professionnels, des usagers, des salariés en contrat CES de nos espaces conviviaux citoyen et professionnaliser cet accueil réalisé (notamment à Paris) par les usagers de l'ECC en CES.

la Promotion de l'ADVOCACY

Témoigner de notre action et œuvrer à la promotion de l'Advocacy en France :

- en encourageant les initiatives de ceux qui voudraient créer des délégations régionales permettant des accompagnements de personnes qui saisissent la CEDI
- Rechercher toujours activement des financements à nos actions notamment de la CEDI et en même temps reste à ouvrir véritable chantier pour faire émerger cette fonction d' « advocate », qui n'est ni du service social, ni du travail d'avocat, en regard des perspectives des lois de 2002.
- Renforcer et faire vivre nos partenariats
- Soutenir les actions des associations d'usagers et faire vivre un réseau de solidarité, notamment en développant des actions de formation.

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

- Former et soutenir, encourager les usagers qui pourront relayer l'activité de représentation dans différents séminaires, colloques et groupe de travail
- Rester vigilants à toutes les atteintes aux droits de l'homme et formuler des propositions pour faire avancer la citoyenneté pleine et entière des usagers.

Je suis heureuse cette année encore de constater votre investissement militant et de voir, grâce à l'engagement de tous, se concrétiser ce qui pouvait sembler une utopie : un compagnonnage usagers-non usagers pour changer durablement notre manière de faire société.

Martine DUTOIT
Présidente